7.—Taxes perçues par les provinces sur la distribution des automobiles et sur leur circulation, années civiles 1938 et 1939

Nota.—Les Gouvernements provinciaux font rapport pour leurs années fiscales respectives terminées aux dates indiquées au tableau 1.

Année et province	Voitures de tourisme	Camions	Moto- cyclettes	Voitures des mar- chands d'auto- mobiles	Conduc- teurs et chauf- feurs	Taxe de trajet, au- tobus et camions	Taxe sur la gazoline	Totaux, y compris recettes diverses
1938	\$	\$	\$	\$	\$	\$	8	\$
	00 015	40 100	117	0.05	4 410	450	007 100	440 400
Ile du PrEdouard		48, 193		665	4,410 117,001			
Nouvelle-Ecosse	731,944	487, 127	1,527	7,720 $22,072$			2,424,355	
Nouv-Brunswick	545,959	421,100 1.973,679		33,603	105,546 $1,243,615$		1,807,493	2,962,953 14,886,691
Québec Ontario	3,439,206 3,790,332	2,405,903		23,411	952,304		18,503,789	
Manitoba	684.164	230,461		11.082	118,745		2,529,088	
Saskatchewan	1,022,250	211,959		17,933	78,877	146,200		
Alberta	1,022,230	438,083	3,076	24,076	153, 231	315,649	2,953,128	
Col. Britannique.	1,829,911	637,477	10,044	15,628	228, 180		3,284,490	
Yukon	1,565	1,455		2,020	2	2	2	3,470
I ukou	1,000	1,100						0,110
Totaux, 1938	13,425,055	6,855,437	35,6123	156,190	3,001,909	1,166,407	41,247,346	67,475,045
1939								· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Ile du PrEdouard	99.664	51,567	102	630	4,587	395	316,087	475,324
Nouvelle-Ecosse	744.514	514,646		8,100		16,795	2,608,189	4,110,429
NouvBrunswick	552,832	437,546	1	5,430	107,759	10,470	1,893,169	3,068,434
Québec	3,656,356	2,019,342	12,956	31,723	710,435		9,969,226	16,982,153
Ontario	4,221,274	2,674,138	1	23,782				34, 127, 465
Manitoba	722,256	184,087	2,710		133,831	210,830		
Saskatchewan	1,008,632	376,391						
Alberta	1,381,021	491,794		25,303	159,319	398,898		
Col. Britannique	2,016,768	701,557	11,038	16,419	314,072	123,608	3,454,852	
Yukon	1,490	1,420	48	2	2	2	2	3,740
Totaux, 1939	14,404,807	7,452,488	32,7323	141,244	2,646,680	1,569,980	51,954,360	79,915,560

¹ Non relevés séparément.

Section 4.—Trafic routier

Jusqu'à présent l'industrie des transports par automobile a fait sentir ses effets sur le trafic-voyageur des chemins de fer et des tramways électriques plutôt que sur les transports commerciaux. Ce détournement du trafic-voyageur est attribuable en grande partie à l'automobile privé, quoique l'autobus devienne de plus en plus important, desservant maintenant tous les endroits entre les grands centres. Le camion automobile transporte un volume de plus en plus considérable de marchandises; cependant, il n'y a encore aucune statistique indiquant le tonnage transporté. Il est manifestement difficile de compiler des statistiques à cause du très grand nombre de camionneurs particuliers.

Les opinions diffèrent grandement quand il s'agit de savoir jusqu'à quel point le véhicule-moteur a nui au trafic ferroviaire.* On ne pourra en arriver à une conclusion définitive aussi longtemps qu'on n'aura pas établi des statistiques certaines sur le trafic des véhicules-moteur. Il est incontestable que l'autobus transporte un certain volume de trafic-voyageur qui autrement serait effectué par les chemins de fer et les tramways électriques, mais il ne faudrait pas se méprendre au point de considérer que tout le trafic-voyageur par véhicule-moteur est une perte pour les chemins de fer. Une grande partie de ce trafic est attribuable au fait que le voyage par véhicule-moteur est commode et à bon marché et n'existerait pas du tout en des circonstances moins favorables.

Les mêmes considérations s'appliquent dans une certaine mesure à la marchandise transportée par camion. Une partie du trafic par camion effectué à de

² Taxe non applicable.

³ Chiffres incomplets, voir renvoi 1.

[•] Un avocat des chemins de fer au comité des Transports du Sénat canadien, 1938, a présenté des arguments démontrant que la compétition des véhicules-moteur causait une perte sérieuse de revenus pour les chemins de fer. D'autre part, si l'on suppose que les conditions du trafic automobile au Canada sont semblables à celles des Etats-Unis, les estimations du trafic ferroviaire et du trafic automobile, d'après Automobile Facts and Figures, 1936, publié par l'Association des manufactures d'automobiles, tendent à attênuer la gravité de la concurrence des camions dans le transport des marchandises.